



LE PACTE NORMAND D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES

2019-2023



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

LE PACTE NORMAND D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES : DES AMBITIONS FORTES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION EN NORMANDIE

Déclinaison régionale du « Plan d'investissement dans les Compétences » lancé en 2018, le Pacte Normand d'investissement dans les compétences a été signé le 21 mars 2019 par Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, et Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région Normandie. Contractualisé à l'origine sur la période 2019- 2022, il a été prolongé d'une année pour se terminer le 31 décembre 2023. Son principal objectif était l'édification d'une « société de compétences » et l'adéquation permanente entre les compétences disponibles et les besoins de l'économie.

Par son caractère pluriannuel, les ambitions affichées et les moyens attribués, le Pacte normand a constitué une opportunité inédite pour la Normandie et les acteurs de l'emploi et de la formation, pour faire mieux et autrement en matière de formation des personnes en recherche d'emploi.

La Région et ses partenaires se sont ainsi mobilisés, en s'appuyant à la fois sur les dispositifs existants mais aussi en encourageant et en accompagnant un certain nombre d'expérimentations et de nouvelles façons de travailler entre les acteurs, pour faire évoluer les modalités pédagogiques et toujours mieux répondre aux besoins des cibles de sa compétence formation : les personnes en recherche d'emploi et les employeurs normands, avec une attention particulière pour les publics éloignés de l'emploi. Un travail de fond a été engagé pour faire évoluer l'offre de formation, dans ses contenus et ses modalités de mise en œuvre.

Le présent document retrace ainsi le travail partenarial mis en œuvre, présente un point d'étape sur les actions engagées et propose des pistes de travail et des champs de réflexion pour continuer à faire évoluer l'offre de service formation de la Région, dans le cadre d'un service public régional de la formation professionnelle pour 2026.

Clarisse DAUTREY
Directrice
Direction de la Formation Tout au Long de la vie

TABLE DES MATIÈRES

2019–2023 Le Pacte Normand

- Une élaboration concertée 1
- Une mise en œuvre partenariale 1
- Un renforcement des moyens de mise en œuvre 2
- Un budget pluriannuel à la hauteur des ambitions 3

Les principales réalisations

AXE 1 : Parcours qualifiant vers l'emploi

- Cellule prospective et data emploi 6
- Evolution du programme qualifiant 7
- La formation en situation de travail 8
- Formation des salariés en insertion 9
- Dispositif jeunes diplômés 10
- Emploi Normandie 11

AXE 2 : Accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

- Initiatives territoriales 14
- Orientation et information métiers innovants 15
- Socle de compétences 16
- Plan régional seniors 17
- #Avenir 18
- Formation des détenus 19
- Inclusion des personnes en situation de handicap 20

AXE TRANSVERSE : Vers une nouvelle organisation de la formation

- Professionnalisation et accompagnement des acteurs 23
- Badges numériques 24
- Favoriser les innovations en formation 25
- Eco-citoyenneté dans les organismes de formation 26
- Systèmes d'information 27
- Sécurisation des parcours 28

Principaux résultats et perspectives

- Un Pacte en évolution constante, évalué pendant sa mise en œuvre 30
- Des résultats encourageants... 31
- ... Et des pistes de travail pour l'avenir..... 35

Une élaboration concertée

Le Pacte normand est structuré autour de trois documents élaborés en étroite concertation avec les acteurs de l'emploi et de la formation. En premier lieu, un **diagnostic territorial** réalisé par le pôle statistique de Pôle emploi et le Carif-Oref de Normandie, qui a permis d'objectiver et de partager collectivement la situation et les constats sur les caractéristiques de la demande d'emploi en Normandie.

Un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation sur la base de ces constats a permis d'adopter le « **cap de transformation** », véritable feuille de route stratégique organisée autour de **3 axes et 6 enjeux** à prendre en compte sur les cinq années dans le champ de la formation des personnes en recherche d'emploi. Prévu au départ pour quatre ans, le pacte a finalement été prolongé jusque fin 2023.

Le cap de transformation a ensuite été décliné en **32 fiches actions**, identifiant ainsi très concrètement les actions à mettre en œuvre pour répondre aux **ambitions** affichées.

Ces documents sont disponibles sur la communauté « investir dans les compétences en Normandie » sur la plateforme numérique [La Place](#).

Une mise en oeuvre partenariale

En Normandie, une gouvernance dédiée à la réalisation du Pacte a été organisée, afin de favoriser l'engagement partenarial et l'implication de l'ensemble des parties prenantes. Les instances suivantes ont été mises en place :

Le comité de pilotage



Constitué de la Région et de la DREETS, il vise à suivre le déploiement du conventionnement entre l'Etat et la Région. Les autres acteurs (Pôle Emploi, ARML, AGEFIPH,...) y sont conviés en fonction des sujets abordés.

Le comité partenarial PRIC



Piloté par la Région et composé de la DREETS, de Pôle Emploi, de l'ARML, de l'AGEFIPH et du CARIF OREF, ce comité est chargé de suivre et d'accompagner la mise en œuvre effective. Il s'est réuni trois à quatre fois par an sur toute la durée du Pacte.

Une commission ad hoc



Pilotée conjointement par l'Etat et la Région, elle a été spécifiquement constituée au sein du CREFOP. Elle a permis une implication forte des partenaires sociaux et des acteurs de l'emploi et de la formation, dans une logique de concertation et de priorisation des actions à mener.

Par ailleurs, une **réunion régionale annuelle** regroupant les acteurs institutionnels et les partenaires emploi formation présidée par David Margueritte et en présence du Haut-Commissariat aux Compétences faisait le bilan de l'année écoulée et permettait de partager et de définir les objectifs, les moyens et les actions à mettre en œuvre sur l'année à venir.

Un renforcement des moyens de mise en œuvre

Pour répondre aux enjeux de transformation visés et accompagner le surcroît massif d'activité occasionné par le pilotage, le suivi et la mise en œuvre des budgets supplémentaires, la Région a **renforcé les équipes** dédiées.

28 personnes sont venues renforcer les équipes de la Région en charge du déploiement de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi sur des périodes plus ou moins longues. Une **Mission** dédiée à la mise en œuvre du Pacte a été créée : un responsable de Pôle et 4 agents recrutés spécifiquement ont ainsi accompagné ou mis en œuvre les actions, dans une logique de transversalité interne et externe.

Enfin, pour assurer la lisibilité du déroulement du pacte régional et de ses actions afférentes, l'Etat et la Région se sont mobilisés pour structurer sur le site la Place, **une plateforme régionale de partage et d'échanges** accessible à tous les acteurs EFOP.

Ainsi, toutes les productions, les documents de cadrage, les actions en cours, les évaluations ont été mis en ligne sur la communauté numérique « **investir dans les compétences en Normandie** », permettant ainsi à chacun de suivre en temps réel sa mise en œuvre à l'échelle régionale.

La communauté La Place
"Investir dans les compétences"



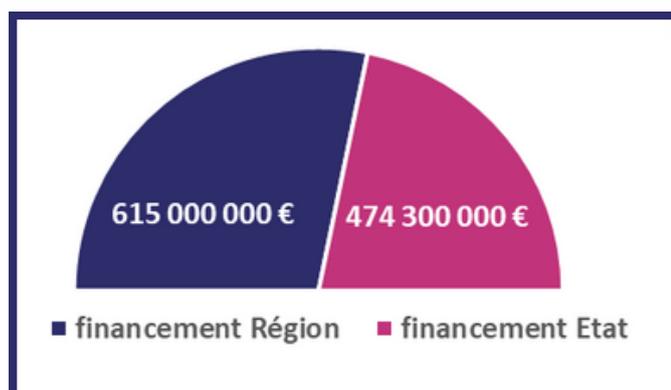
Un budget pluriannuel à la hauteur des ambitions

Le PRIC 2019–2023 a bénéficié d'un effort financier inédit. Sur les 5 années du PRIC, l'intervention financière de la Région pour la formation des demandeurs d'emplois a été complétée de crédits additionnels versés par l'Etat.

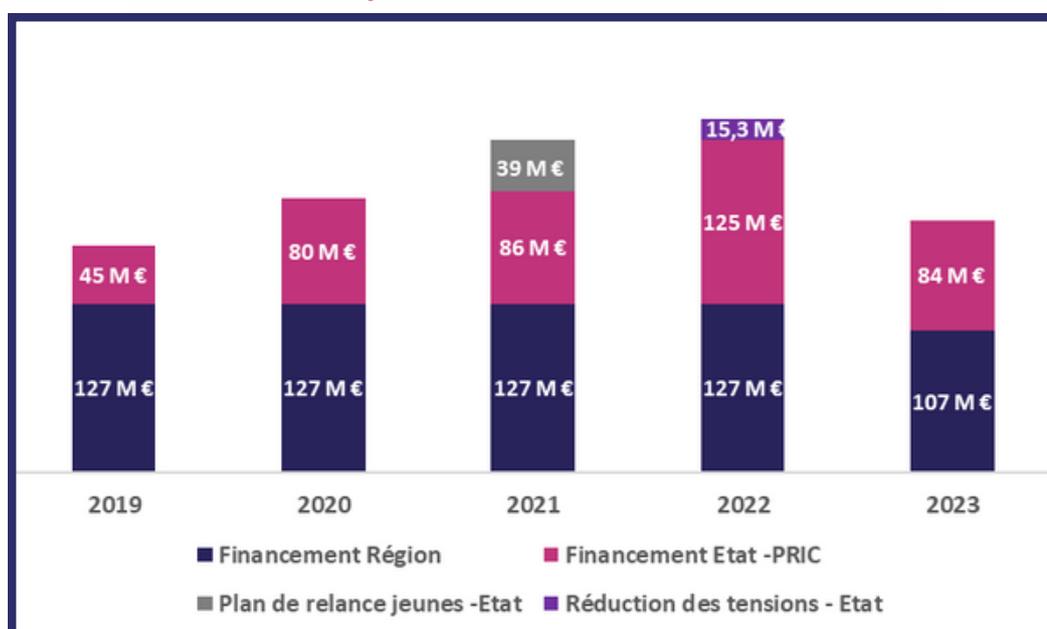
Ces crédits additionnels ont notamment permis d'**augmenter** de façon significative **le nombre de formations proposées aux demandeurs d'emplois** sur la période, de revoir la rémunération et l'accompagnement financier des stagiaires et de proposer des expérimentations sur les évolutions attendues.

Par ailleurs, suite à la pandémie de COVID-19, un abondement spécifique de l'Etat de 38,9M€ est venu s'ajouter en 2021 pour financer des actions spécifiques dans le cadre du plan de relance national "1 jeune 1 solution". En 2022, 15,3M€ ont été ajoutés pour financer des actions dans le cadre du plan national de réduction des tensions de recrutement.

Répartition des crédits par financeurs (2019 - 2023)



Trajectoire financière du Pacte



Les principales réalisations

Les fiches de présentation qui suivent permettent d'appréhender par axes et par enjeux les principales réalisations du Pacte.



AXE 1

Parcours qualifiants vers l'emploi

ENJEU 1

Analyser en continu les besoins de l'économie pour faire évoluer l'offre de formation
(1 action)

ENJEU 2

Proposer une offre de formation qualifiante adaptée et impliquant les entreprises
(5 actions)



AXE 2

Accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

ENJEU 3

Repérer et amener les publics à la formation en proposant de nouvelles approches
(2 actions)

ENJEU 4

Adapter l'offre de formation pour que les publics peu qualifiés acquièrent un socle de compétences
(2 actions)

ENJEU 5

Proposer des parcours intégrés et sans rupture adaptés aux publics PRIC
(3 actions)



AXE TRANSVERSE

Vers une nouvelle organisation de la formation

ENJEU 6

Moderniser les contenus et les modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les parcours
(6 actions)



AXE 1

PARCOURS QUALIFIANTS VERS L'EMPLOI



ENJEU 1

Analyser en continu
les besoins de l'économie
pour faire évoluer l'offre de formation

ENJEU 2

Proposer une offre de formation
qualifiante adaptée et impliquant
les entreprises

CELLULE PROSPECTIVE ET DATA EMPLOI



AXE 1

Parcours qualifiants vers l'emploi

ENJEU 1

Analyser en continu les besoins de l'économie pour faire évoluer l'offre de formation

OBJECTIFS



- Structurer une démarche prospective régionale emploi/formation.
- Mieux connaître les évolutions de l'emploi, des métiers et des compétences afin d'optimiser le déploiement des politiques emploi/formation.
- Disposer de données emploi formation fiables, lisibles et actualisées.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Structuration d'une démarche concertée et partagée avec l'ensemble des acteurs de l'orientation emploi-formation autour des données emploi formation. Elle s'organise autour de :

- > Une **cellule technique prospective** pilotée par le CARIF OREF, placée auprès du bureau du CREFOP avec 3 missions :
 - Accompagner la formalisation des besoins de perspectives exprimés.
 - Contribuer à la constitution d'un langage commun de la prospective emploi/formation.
 - Consolider et animer les outils dédiés à la démarche (entrepôt régional de données, data emploi).
- > Des **chartes de partages de données** signées avec l'ensemble des acteurs (Pôle Emploi, ARML, transition pro, OPCO, représentants des branches professionnelles) et des données hébergées dans un entrepôt commun géré par le CARIF OREF.
- > Le **data emploi** : un outil d'analyse, de traitement et de visualisation des données en continu. Cet outil, développé en 2022 – 2023 dans le cadre d'un marché public porté par la Région, est mis en œuvre en deux temps :
 - Un POC (Preuve de concept) dans le domaine de l'agriculture (2022 – 2023).
 - Une généralisation aux autres secteurs (2024).

Une fois opérationnel, le data emploi sera piloté par le CARIF OREF.

L'animation de l'ensemble du projet est piloté par la Direction Prospectives Compétences et Territoires de la Région Normandie.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- CARIF OREF
- France Travail
- DREETS
- Transition PRO
- Chambres consulaires
- OPCO et représentants des branches professionnelles



RÉSULTATS

- 6 chartes de partage des données signées
- Mise en place de la cellule technique prospective
- Validation des résultats issus du POC agriculture par le CREFOP



COÛT

- 200 000 € (marché public pour l'élaboration et la mise en œuvre du DATA EMPLOI)



PERSPECTIVES

- Généralisation du DATA EMPLOI à l'ensemble des secteurs et appropriation par les acteurs
- Etudes prospectives par la cellule technique

ÉVOLUTION DU PROGRAMME QUALIFIANT



AXE 1

Parcours qualifiants vers l'emploi

ENJEU 2

Proposer une offre de formation qualifiante adaptée et impliquant les entreprises

OBJECTIFS



- Améliorer la réactivité de réponses aux besoins des entreprises grâce à des marchés agiles.
- Intégrer des innovations pédagogiques dans les actions de formation pour adapter l'offre aux besoins des publics et aux attentes des entreprises.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Dans le cadre du programme Qualif 2022, l'évolution du cadre contractuel s'est traduite d'une part par un allotissement plus large avec une couverture de l'ensemble du territoire normand et d'autre part la possibilité en cas de besoin d'une entreprise de faire jouer une **clause de réexamen** pour répondre de manière réactive à la demande en s'appuyant sur le marché existant, plutôt que de lancer une nouvelle consultation.

Dans cette génération de marché, la Région a impulsé un **ensemble d'évolutions pédagogiques** destinées à adapter l'offre aux besoins des publics et des entreprises :

- > L'intégration dans toutes les formations d'un travail sur les **compétences numériques** générales et sur les compétences numériques en lien avec le métier préparé, avec l'obligation de délivrer aux stagiaires une attestation de compétences spécifiques à la fin du parcours.
- > Un minimum de 10% de formation réalisée à distance sur l'ensemble des marchés, quelle que soit la filière, afin d'appuyer la nécessité de maîtriser les outils numériques, de travailler l'**autonomie** et le **sens de l'organisation** mais également pour diminuer les déplacements et apporter une solution aux contraintes conjoncturelles (météo, grèves, etc...).
- > L'incitation à mobiliser les **badges numériques** comme modalité de **reconnaissance** et de **valorisation** des compétences non reconnues dans les référentiels de certification, afin de valoriser notamment les soft skills et d'aller au-delà des compétences techniques.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Carif Oref et Communotic (volet professionnalisation et accompagnement à la mise en place des innovations pédagogiques)



RÉSULTATS

- 30 clauses de réexamen depuis 2022
- 44 068 stagiaires sur des actions certifiantes
- 82 % des stagiaires étant allés au bout de la formation ont obtenu une certification
- 69 % en emploi à 6 mois



COÛT

327,6M€ d'engagements pour la période 2019-2023 (hors rémunération des stagiaires)



PERSPECTIVES

- Poursuivre l'accompagnement sur le volet formation à distance
- Déploiement de badges pertinents

LA FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL



AXE 1

Parcours qualifiant vers l'emploi

ENJEU 2

Proposer une offre de formation qualifiante adaptée et impliquant les entreprises

OBJECTIFS



- Répondre aux besoins spécifiques des entreprises en les impliquant dans la formation.
- Proposer une nouvelle modalité pédagogique aux demandeurs d'emplois par de la Formation En Situation de Travail (FEST).

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

> **Expérimentation** d'« Actions de Formation En Situation de Travail (AFEST) » (octobre 2022 à février 2024).

L'AFEST ayant été expérimentée et définie pour un public de salariés, l'appel à projet avait pour but de faire émerger de nouvelles modalités de **collaboration** et de mode d'acquisition des compétences, par la formation en situation de travail, entre organismes de formation, apprenants et entreprises (secteurs concernés : aide à la personne, BTP, formation et conseil en insertion professionnelle, métiers de bouche et des services) **pour des demandeurs d'emploi**.

Les retours d'expérience de ces organismes de formation ont été capitalisés lors de **groupes de travail** menés en collaboration avec l'ARACT Normandie, alimentant un **guide de bonnes pratiques** à destination des organismes de formation.

> Un **marché public d'accompagnement** à la mise en œuvre de parcours de formation en situation de travail en entreprises (à compter du 01/09/23).

Afin de développer l'**apprentissage** en situation de travail et en ouvrant des perspectives de formation nouvelles pour les demandeurs d'emploi, la Région a souhaité s'appuyer sur des prestataires, organismes de formation, pour **accompagner** les entreprises dans la mise en œuvre de cette modalité pédagogique.

Ainsi les entreprises ayant des besoins en recrutement peuvent former sur poste de travail des demandeurs d'emploi, avec l'aide du prestataire, sur leurs besoins spécifiques. Après avoir vérifié avec l'entreprise que toutes les **conditions** de mise en œuvre sont réunies en interne, le prestataire définit avec elle un **plan de formation**, et le cas échéant, forme des tuteurs FEST salariés de l'entreprise pour assurer l'**encadrement du stagiaire**.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Entreprises associées aux projets portés par 7 organismes de formation
- 2 organismes accompagnateurs dans le cadre du marché public : AFPA et Retravailler



RÉSULTATS

- 7 projets portés par les organismes de formation
- **100 parcours de formation** en lien avec des besoins d'employeurs sur le territoire



COÛT

- **674 911 €** de subventions
- **2,5 M€** pour le marché d'accompagnement



PERSPECTIVES

- Développer la communication
- Acculturer les entreprises et les organismes de formation pour développer des partenariats

FORMATION DES SALARIÉS EN INSERTION



AXE 1

Parcours qualifiants vers l'emploi

ENJEU 2

Proposer une offre qualifiante adaptée et impliquant les entreprises

OBJECTIFS



- Faciliter l'insertion professionnelle des salariés en contrat d'insertion.
- Soutenir les employeurs de salariés en contrat d'insertion dans leur politique de professionnalisation.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Au regard de la nature des contrats des salariés en insertion et de leurs objectifs, la Région Normandie a souhaité soutenir l'accès des salariés en insertion à la formation de 2 façons :

> En ouvrant ses programmes de formation

Un salarié en insertion qui a besoin de construire son projet professionnel ou de consolider ses compétences peut accéder aux dispositifs préparatoires (#Avenir, #Action, Savoirs Essentiels) tout au long de l'année sur son bassin d'emploi. Pour l'acquisition de compétences métier, le programme Qualif' collectif, permettant de se perfectionner, d'acquérir de nouvelles compétences attendues par les entreprises du territoire ou d'obtenir un diplôme, est mobilisé en priorité.

> En intervenant avec le dispositif « salariés en insertion »

Pour toute action de formation visant le développement des compétences nécessaires au poste de travail occupé ou en lien avec le projet professionnel du salarié, la Région Normandie peut prendre en charge une partie des coûts pédagogiques de la formation du salarié en complémentarité de l'employeur et de tout autre organisme financeur.

Sont éligibles les salariés en insertion dans les situations suivantes :

- Parcours Emploi Compétences.
- Employés d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique.
- En CDI au sein d'une Entreprise à But d'Emploi.
- Adultes Relais.

Pour les heures de formation réalisées hors temps de travail et agréées à rémunération, la Région peut intervenir sur la prise en charge de la rémunération et de l'aide à la mobilité, dès lors que le salarié ne bénéficie pas d'un complément de droit ARE versée par France Travail. Pour les heures de formation réalisées sur le temps de travail, la rémunération et les frais annexes sont à la charge de l'employeur et / ou de l'OPCO.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- DDETS
- France Travail
- Structures d'insertion par l'activité économique
- Collectivités locales
- Préfectures de Département



RÉSULTATS

- 261 bénéficiaires sur la durée du Pacte



COÛT

- 316 645€ sur la durée du Pacte



PERSPECTIVES

- Poursuite du dispositif
- Mener des actions de communication pour toucher plus de salariés



ENJEU 2

Proposer une offre de formation qualifiante adaptée et impliquant les entreprises

OBJECTIFS



- Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes diplômés à la sortie du confinement en 2020.
- Soutenir les projets de développement des entreprises du territoire.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Le dispositif lancé en novembre 2020 visait les **jeunes normands diplômés de Bac + 2 à Bac + 5**, n'ayant pu avoir de première expérience professionnelle, suite à la crise COVID et aux périodes de confinement.

Il s'adressait aux **jeunes diplômés**, âgés de **moins de 30 ans** à l'entrée dans le dispositif, résidant en **Normandie**, ayant obtenu en 2020 un diplôme de niveau bac+2 et plus et n'étant plus inscrits en formation initiale.

Les jeunes stagiaires devaient contribuer à une mission de **développement de projet** au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association : développement d'un produit, d'une activité ou d'un service, optimisation d'un processus, mise en place d'une démarche qualité, d'un process innovant...

Les jeunes étaient majoritairement **en stage** (17 semaines en moyenne) et bénéficiaient d'une offre de formation visant l'acquisition de compétences transverses sur une durée de 5 semaines, via des modules en conduite de projet, développement des compétences numériques et des modules optionnels en lien avec la mission réalisée en entreprise.

Pour mettre en œuvre ce dispositif, la Région s'est appuyée sur un prestataire dans chaque département qui avait pour mission d'**identifier les candidats**, ainsi que les **entreprises** ayant des projets à proposer et d'assurer la formation en organismes de formation et le suivi en entreprise.

Un partenariat noué avec **Action Logement** permettait en outre d'aider les stagiaires du dispositif sur le volet logement pour faciliter l'accès à des missions éloignées de leur domicile. Les stagiaires concernés ont ainsi pu bénéficier d'un **accompagnement dans la recherche de logement** et d'une garantie de loyer Visale (prise en charge des loyers impayés, avance du dépôt de garantie sous forme de prêt à 0 %, aide au paiement des loyers, sous forme de subvention d'un montant de 600 €).



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Action Logement,
- Organismes de formation,
- Entreprises dépositaires de missions et offres de stages



RÉSULTATS

- **771** jeunes entrées en formation
- **518** qui sont allés au bout
- **175** en emploi en fin de formation
- **234** en emploi à 6 mois
- **45** aides au logement



COÛT

- **6,8M€** (marché public de formation)



PERSPECTIVES

Le dispositif destiné à répondre à un besoin ponctuel dû à la crise s'est arrêté en novembre 2022 et n'a pas vocation à être reconduit.



ENJEU 2

Proposer une offre de formation qualifiante adaptée et impliquant les entreprises

OBJECTIFS



- Augmenter l'insertion des stagiaires de la formation professionnelle dans les entreprises normandes.
- Rendre plus visibles auprès des recruteurs les compétences existantes et en cours d'acquisition en Normandie.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Mise à disposition d'un outil de **mise en relation des publics** en recherche d'emploi, en visant particulièrement les stagiaires de la formation professionnelle bénéficiant d'un financement régional.

Caractéristiques principales de l'outil :

- > **Plateforme en ligne** avec mise en relation basée sur un algorithme comparant les compétences et expériences déclarées par les candidats et les profils recherchés par les recruteurs.
- > **Offres d'emploi issues de l'agrégation de flux** externes (France Travail, APEC, Jobijoba...) et de dépôts d'offres en direct.
- > **Côté candidats** : création de CV / captation de CV déjà créés pour rechercher des postes et observatoire dynamique de l'emploi multicritères (filière / métier / territoire).
- > **Côté recruteurs** : recherche dans une cvthèque constituée des CV publiés par les candidats et proposition de création d'une page entreprise pour communiquer sur leur marque / activité / politique RH.

Préinscription proposée à tous les stagiaires entrés sur un dispositif financé par la Région depuis janvier 2022.

Intégration dans les **cahiers des charges** d'achat de formation d'une obligation, pour les prestataires, d'**accompagner les stagiaires** à la prise en main et à l'utilisation du site www.emploi.normandie.fr.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Agence régionale de l'Orientation et des Métiers
- Agence de développement pour la Normandie
- Normandie Attractivité



RÉSULTATS

- 12 122 comptes candidats
- 2 698 candidatures envoyées
- 628 comptes « recruteurs » actifs
- 2 273 offres sur la plate-forme
- 417 professionnels de l'accompagnement formés à l'outil



COÛT

- Licence informatique sur 18 mois : 60 000 €
- Coût de communication - lancement de la plate-forme : 20 000 €



PERSPECTIVES

- Evaluation du dispositif à l'issue de la première année d'exploitation
- Enquêtes usagers au printemps 2024
- Ateliers à l'automne 2024



AXE 2



ACCÈS DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES AUX PARCOURS QUALIFIANTS PAR LA CONSOLIDATION DES COMPÉTENCES CLÉS



ENJEU 3

Repérer et amener les publics à la formation en proposant de nouvelles approches

ENJEU 4

Adapter l'offre de formation pour que les publics peu qualifiés acquièrent un socle de compétences

ENJEU 5

Proposer des parcours intégrés et sans rupture adaptés aux publics PRIC

ENJEU 3

Repérer et amener les publics à la formation en proposant de nouvelles approches

OBJECTIFS



- Mettre en œuvre des dynamiques partenariales nouvelles, basées sur la complémentarité des champs de compétences de chacun.
- Répondre aux besoins du territoire non couverts par les dispositifs déjà existants.
- Capitaliser les bonnes pratiques pour les déployer dans les futurs dispositifs de formation financés par la Région.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Ouvert sur la période du PRIC (2019 – 2023), l'appel à projets « initiatives territoriales » proposait de soutenir financièrement par voie de **subvention** les projets répondant à ces objectifs. Il a permis notamment de :

- > Identifier et travailler avec de nouveaux acteurs en contact avec le public (MJC, associations, collectivités locales).
- > Expérimenter de nouvelles façons d'accompagner les publics vers les dispositifs de formation, de nouvelles pratiques permettant l'acquisition, la reconnaissance et l'appropriation de compétences concourant à l'intégration socio-professionnelle durable des bénéficiaires.
- > Sécuriser les parcours par l'accompagnement du public lors des phases interstitielles dans le cadre d'un parcours emploi/formation.
- > Favoriser l'insertion vers la formation et l'emploi.

Les partenaires soutenus ont travaillé avec les opérateurs de formation sur leurs territoires pour agir en complémentarité avec les dispositifs existants.

Ils ont fait le retour des réalisations et des bonnes pratiques expérimentées par la rédaction de bilans écrits et lors de bilans en présence de la Région et avec les bénéficiaires en cours et à l'issue de la réalisation.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- 26 porteurs de projets
- DREETS
- France Travail
- ARML
- CARIF OREF de Normandie



RÉSULTATS

- 88 projets déposés, 26 retenus
- 2 360 participants aux actions proposées par les porteurs de projets



COÛT

- Coût global des projets retenus : **6,33M€**
- Soutien financier de la Région : **4,34M€** (62 % du coût global)



PERSPECTIVES

Un nouveau cadre juridique en cours d'élaboration pour continuer à accompagner des initiatives proposées par des tiers

ORIENTATION ET INFORMATION MÉTIERES INNOVANTS



AXE 2

Accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

ENJEU 3

Repérer et amener les publics à la formation en proposant de nouvelles approches

OBJECTIFS



- Faire connaître, promouvoir et renforcer l'attractivité et la mixité des filières et métiers, notamment ceux identifiés comme prioritaires.
- Favoriser la diversification des approches en matière d'information sur les métiers et les formations.
- Soutenir et diffuser les approches innovantes favorisant les démarches d'orientation des Normands.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'appel à projets « pour des modalités d'orientation et d'information métiers innovantes » a été proposé de novembre 2022 à décembre 2023.

Il avait vocation à soutenir des expérimentations portées par des acteurs du territoire (organismes de formation, missions locales, entreprises et leur représentants, branches professionnelles) et s'adressant à tous les normands engagés dans un processus d'orientation scolaire ou professionnelle (jeune ou adulte, scolaire ou actif en recherche d'emploi).

Les **actions** proposées devaient prévoir :

- > La présentation synthétique et dynamique des filières et des métiers concernés.
- > Une approche découverte des métiers privilégiant la présentation et/ou la pratique des gestes professionnels.
- > La mobilisation à la fois d'outils numériques et physiques.

Les **projets** soutenus devaient s'inscrire :

- > Dans un partenariat fort avec les acteurs économiques (branches professionnelles, OPCO et les entreprises).
- > En complémentarité des dispositifs d'orientation et de construction de projet mis en œuvre par la Région ou l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie.

Enfin, il était attendu de ces actions qu'elles soient accessibles, gratuites pour les publics et déployables sur tout le territoire normand à l'issue d'une phase d'expérimentation.

L'appel à projet a été instruit en partenariat avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie dans une logique de cohérence avec la stratégie régionale de l'orientation.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie



RÉSULTATS

- 29 projets déposés
- 6 soutenus par la Région (IFEN, Pole PHARMA, Transdev, Caux Seine développement, MEF du Cotentin, FRTP)



COÛT

- 998 000 € de projets soutenus à hauteur de **678 742 €** par la Région



PERSPECTIVES

Un appel à projet FSE + pour poursuivre le soutien aux expérimentations et l'accompagnement au déploiement régional des actions déjà financées

SOCLE DE COMPÉTENCES

AXE 2

Accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

ENJEU 4

Adapter l'offre de formation pour que les publics peu qualifiés acquièrent un socle de compétences

OBJECTIFS



- Capter les publics les plus éloignés, notamment en situation d'illettrisme et les amener à la formation.
- Renforcer l'offre du dispositif « préparatoire » de la Région pour consolider les compétences de base des publics cibles du PIC.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Un axe travaillé en 2 temps :

- > **Renforcement de l'offre préparatoire** pour répondre aux besoins des publics :
 - Augmentation du nombre de places sur l'ensemble des dispositifs du programme Socles de compétences passant de 7526 places en 2018 à 11339 places en 2022 (+50%).
 - Développement de 2 nouveaux dispositifs : CLÉA et savoirs bureautiques.
 - Ouverture du dispositif aux salariés précaires.
 - Développement d'outils de communication pour promouvoir l'offre auprès des publics : kit illettrisme, parcours métier, cartes postales Savoirs.
- > **Développement d'un nouveau dispositif global** en 2022 avec les enjeux suivants :
 - Une prise en charge globale des besoins du bénéficiaires et une individualisation des parcours pour l'acquisition de l'ensemble des compétences clés attendues pour s'insérer professionnellement.
 - Un accueil unique et centralisé sur chaque territoire, pour faciliter l'accessibilité à la formation.
 - Mise en œuvre d'une logique de parcours sans couture avec un formateur référent pour chaque stagiaire.
 - Sécurisation financière des opérateurs de formation (paiement à l'heure stagiaire + forfait pour l'accueil et l'analyse de la demande).
 - Sécurisation financière des stagiaires : plusieurs objectifs visés par cette action sont rémunérés contrairement aux offres initiales (numérique, compétences générales, etc).



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Organismes de formation mettant en œuvre les dispositifs du programme Socle
- Réseau CEP
- CRIA
- Transitions pro



RÉSULTATS

- Une part importante des entrées en formation :
- **49 033** entrées de 2019 à 2023
 - **82 %** du public accueilli en 2023 est de niveau 4 et infra



COÛT

- **94 021 486 €** d'engagement sur la période 2019- 2022



PERSPECTIVES

- Renforcer la prise de relais du CEP en fin de formation
- Mieux intégrer les enjeux de valorisation des compétences

ENJEU 4

Adapter l'offre de formation pour que les publics peu qualifiés acquièrent un socle de compétences

OBJECTIFS



- Favoriser le retour à l'emploi et la formation pour le public sénior.
- Mobiliser les partenaires et les acteurs sur ce public au niveau régional et territorial.
- Expérimenter de nouvelles approches pour le public sénior.
- Identifier et modéliser les bonnes pratiques afin de les intégrer, à terme, au droit commun de la formation.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Sur la base d'un diagnostic spécifique régional des demandeurs d'emplois de plus de 50 ans réalisé par les services de France Travail, un **plan d'action spécifique** a été défini pour la durée du PRIC.

Il est articulé autour de :

- > Un comité de pilotage régional animé par la Région et la CFDT, composé des acteurs institutionnels de l'emploi et de la formation (Partenaires sociaux, CARIF OREF, France Travail, La DREETS et L'AGEFIPH).
- > Des groupes de travail thématiques ouverts à tous les partenaires en expertise.
- > Un tableau statistique de suivi de la situation des demandeurs d'emplois de plus de 50 ans actualisé chaque année par les services de France Travail.

Les actions mises en œuvre :

- > Un dispositif de **remobilisation des demandeurs d'emploi** séniors de plus de 50 ans, Génération Compétences, avec des formations menées de 2021 à 2023, accompagné d'un travail d'expérimentation et de capitalisation des bonnes pratiques réalisé avec les 5 opérateurs retenus et les acteurs de l'emploi et de la formation.
- > Une réflexion sur l'**accompagnement** et l'accès à la formation des séniors en cours de licenciement pour inaptitude.
- > Un guide des **bonnes pratiques** issues de l'expérimentation formation.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- CFDT, U2P, MEDEF
- France Travail
- DREETS
- CARSAT
- Organismes de formation prestataires de « Génération Compétences »



RÉSULTATS

- 990 stagiaires
- 80 événements avec les entreprises organisés par les bénéficiaires
- 32 % de stagiaires en emploi formation à 6 mois



COÛT

- 5,4 M€ (financement des formations Génération Compétences)



PERSPECTIVES

- Travail avec la DREETS pour prévenir le risque de désinsertion professionnelle et favoriser le maintien dans l'emploi
- Intégration des bonnes pratiques dans le droit commun



Accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

ENJEU 5

Proposer des parcours intégrés et sans rupture adaptés aux publics cible du PIC

OBJECTIFS



- Renforcer la fluidité et la sécurisation des parcours des stagiaires pour éviter les ruptures via un accompagnement pédagogique renforcé tout au long du parcours.
- Découvrir et tester des métiers en lien avec le territoire.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Des réponses à des attentes nouvelles :

- > **Mailler** le territoire **au plus près** des demandeurs d'emploi : organisation d'entrées en formation tout au long de l'année avec un nombre de parcours amplifié qui permet de couvrir l'ensemble des bassins et de déployer 70 lieux d'exécution pour être au plus près des bénéficiaires.
- > Faciliter la mobilisation d'#Avenir en renforçant le **volet accueil avec la mise en place d'un guichet unique pour faciliter la prescription sur le territoire.**
- > Favoriser la **découverte de métiers**, l'**élargissement** des **choix professionnels** dans le cadre de périodes immersives : proposition de deux dispositifs connexes à #Avenir : les actions sectorielles et #Action.
- > **Mobiliser** l'ensemble des **outils** et **acteurs** du territoire pouvant contribuer à enrichir l'offre de service et lever des freins : mise en place d'une nouvelle mission, la référence économique, pour inciter l'organisme de formation à travailler en partenariat avec les acteurs de son territoire.
- > Renforcer le volet **sécurisation** des **parcours** : mise en place d'un référent pédagogique dont le rôle est de maintenir la dynamique du stagiaire tout au long de son parcours, d'individualiser sa trajectoire, de valoriser et capitaliser ses acquis.
- > **Sécuriser financièrement** les opérateurs : proposition de forfaits pour financer l'accueil, la référence pédagogique et la référence économique.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Les opérateurs #Avenir
- Les opérateurs de formations qualifiantes
- Les entreprises
- Les acteurs locaux pour la résolution de problématiques



RÉSULTATS

- **23 735 stagiaires** (2020 – 2023)
- **87 %** du public accueilli est de niveau 4 et infra



COÛT

- **134 117 422 €** sur la période 2020 – 2023
- Coût moyen estimé d'un parcours : **5 300 €** hors rémunération



PERSPECTIVES

- Poursuite du dispositif en 2024
- Elargissement des actions de communication
- Réflexion autour du cadre d'intervention et des modalités de réalisation du bilan à l'issue de la formation



ENJEU 5

Proposer des parcours intégrés et sans rupture adaptés aux publics cible du PIC

OBJECTIFS



- Accroître l'offre de formation et garantir un socle de compétences pour les personnes formées en détention.
- Ouvrir la formation au plus grand nombre de personnes détenues et au public féminin.
- Tester l'utilisation du numérique dans le cadre des formations proposées.
- Diversifier l'offre de formation vers des métiers ciblés.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Renforcement de l'offre de formation dès 2019, et sur des champs nouveaux ou insuffisamment développés :

- > En ciblant prioritairement les établissements pénitentiaires accueillant un **public féminin** (2 établissements concernés), ce public ayant trop peu accès à l'offre de formation en détention. Depuis, avec l'accord de l'administration pénitentiaire, se développe la mixité femmes-hommes en formation.
- > Avec l'expérimentation en 2020-2021 de formations à la réparation de téléphones portables et tablettes, compétences porteuses en terme d'emploi à l'extérieur.
- > L'utilisation d'outils numérique en formation pour **lutter contre la fracture numérique** en détention, avec des actions « **développement des compétences numériques** ». Ces actions ont été dupliquées dans plusieurs établissements.

Ces actions ont permis de renforcer la place de la formation en détention, en augmentant significativement le nombre de détenus-stagiaires sur la période.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Direction interrégionale des Services Pénitentiaires
- Directions des établissements pénitentiaires
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- France Travail, Missions Locales



RÉSULTATS

Evolution du nombre des entrées en formation : de **349** stagiaires en 2019 à **525** en 2023.



COÛT

- **9,5 M€** sur la période 2019 - 2023 (hors rémunération des stagiaires)



PERSPECTIVES

- Développer Le lien "dedans-dehors"
- Développer l'accès aux outils numériques dans le cadre des formations
- Développer Le « faire pour apprendre »

ENJEU 5

Proposer des parcours intégrés et sans rupture adaptés aux publics cibles du PIC



OBJECTIF

- Rendre l'ensemble de l'offre de formation qualifiante accessible aux demandeurs d'emploi en situation de handicap et ayant besoin d'un accompagnement médico-social.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La Région, en partenariat avec l'ARS, a développé un **dispositif de formation et d'accompagnement innovant** depuis 2019 : le dispositif « **Formation Accompagnée** ».

Ce dispositif a vocation à **mobiliser l'offre de formation qualifiante** de droit commun financée par la Région en permettant la mise en œuvre des moyens de compensation nécessaires par la mobilisation d'un **accompagnement médico-social en formation** (aménagement de formation, ergothérapeute, psychologue, accessibilité, etc.) délivré par les Etablissements et Services de Réadaptation Professionnelle (ESRP) normands.

Le **DFA** permet donc aux publics ayant besoin d'un accompagnement médico-social de **bénéficier d'une formation** au plus près de leur lieu de vie et n'existant pas en ESRP.

Les **objectifs opérationnels** visés par ce dispositif sont de :

- > Elargir les choix de projet professionnel des personnes en situation de handicap.
- > Faire évoluer les représentations et les stéréotypes liés au handicap en engageant un travail d'accessibilité aux formations et à l'emploi.
- > Accompagner et faire monter en compétences les organismes de formation de droit commun sur l'accueil des personnes en situation de handicap.
- > Faire évoluer le secteur de la réadaptation professionnelle.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Agence Régionale de Santé
- France Travail
- Cap Emploi
- Mission Locale
- MDPH
- Agefiph
- ESRP



RÉSULTATS

- 187 stagiaires
- 25 organismes
- des formations dans 16 filières professionnelles différentes
- une offre de proximité (en moyenne inférieur à 25 km du domicile des stagiaires)



COÛT

- Coût pédagogique et rémunération des stagiaires financés par la Région
- Accompagnement médico-social financé par l'ARS



PERSPECTIVES

- Poursuivre la mise en œuvre du dispositif et l'accompagnement à la montée des organismes de formation
- Développer les actions de communication



**AXE TRANSVERSE
VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION DE
LA FORMATION**



ENJEU 6

**Moderniser les contenus et les modes
de mise en œuvre de la formation et de
l'accompagnement pendant les
parcours**

ENJEU 6

Moderniser les contenus et les modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les parcours



AXE TRANSVERSE

Vers une nouvelle organisation de la formation



OBJECTIFS

- Professionnaliser les acteurs de la formation.
- Apporter les compétences nécessaires au secteur.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Afin de tenir compte des évolutions du secteur de la formation et des attendus des financeurs, l'Etat et la Région Normandie ont souhaité renforcer la **professionnalisation des acteurs** portée Le CARIF-OREF de Normandie.

Pour ce faire, le process suivant a été mis en place annuellement :

- > Recenser les besoins des acteurs normands au travers d'un appel à proposition.
- > Lancer la consultation.
- > Instruire des candidatures.
- > Sélectionner des lauréats.
- > Mettre en œuvre le programme de professionnalisation.

Les **moyens additionnels du PRIC** ont permis d'amplifier l'accès à ce programme de professionnalisation en proposant la prise en charge de l'ensemble des coûts pédagogiques, sans reste à charge pour l'employeur.

Les **actions de professionnalisation** mises en place portent sur :

- Comprendre l'environnement Emploi Formation Orientation en mutation constante.
- Orienter et accompagner les personnes pour sécuriser les parcours.
- Pratiques pédagogiques.
- Culture numérique dans les pratiques professionnelles.
- Prise en compte du handicap.



lien vers le programme de professionnalisation

PARTENAIRES MOBILISÉS

- Etat
- CARIF-OREF de Normandie
- Têtes de réseaux OF et IAE
- Réseaux CEP
- Agefiph
- AKTO

RÉSULTATS

- 4 600 participants
- 7 500 jours de professionnalisation
- 160 actions de formation / 370 sessions

COÛT

- 854 982 € sur la durée du Pacte

PERSPECTIVES

- Un appel à projet FSE+ pour les actions de professionnalisation
- Nouvelles actions pour le secteur sanitaire et social et sur les enjeux de la transition écologique

BADGES NUMÉRIQUES

ENJEU 6

Moderniser les contenus et les modes de mise en oeuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les parcours



AXE TRANSVERSE

Vers une nouvelle organisation de la formation

OBJECTIFS



- Valoriser les compétences actuellement non reconnues dans une certification, mais indispensables dans le monde professionnel.
- Rendre les bénéficiaires de formation acteurs de leur parcours en favorisant l'appropriation et la valorisation des compétences.
- Proposer aux entreprises un outil fiable de détection et de lecture des compétences des candidats.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Mise en place d'un **groupe de travail régional** pour recenser les démarches existantes, définir un référentiel de compétences informelles, non présentes dans les référentiels de certification.

Création de **9 badges** par la Région Normandie pour attester de 4 compétences : **Adapter, communiquer, s'intégrer, s'organiser**, avec deux niveaux : « je pratique » et « je maîtrise », et un badge Gold.

Lancement de la démarche « **La Normandie badge les compétences** » en novembre 2022 :

- > Les structures badgeuses intègrent les badges qu'elles délivrent dans l'architecture de badges proposés par la Région, participant ainsi à la démarche régionale "la Normandie badge les compétences".
- > Les badges de la Région sont ainsi délivrés aux personnes ayant obtenu un badge avec une structure inscrites dans "la Normandie badge les compétences".

Animation d'un réseau de structures :

- > La formation « Intégrer les badges numériques dans sa pratique pédagogique » dans le cadre du programme de professionnalisation du CARIF OREF (4 sessions par an).
- > « Badgez vos compétences » : 1 semaine d'événements autour des badges organisée par la Région et ses partenaires en novembre (2022 et 2023).

Les badges numériques sont aujourd'hui intégrés aux cahiers des charges du programme Qualif comme **modalités de reconnaissance** des compétences.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Le collectif « Badgeons La Normandie »
- L'association nationale « Reconnaître »
- Les structures œuvrant pour l'insertion professionnelle des normands



RÉSULTATS

- **25 structures** intégrées dans « La Normandie badge les compétences »
- **3 000** badges délivrés
- **50** événements lors des 2 éditions « Badgez vos compétences »



COÛT

- Coût de communication semaine « Badgez vos Compétences » : **18 000 €**



PERSPECTIVES

- Renforcer et animer la communauté normande « badgeuse »
- Développer de nouveaux badges sur des compétences intéressant les recruteurs

FAVORISER LES INNOVATIONS EN FORMATION

ENJEU 6

Moderniser les contenus et les modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les parcours



AXE TRANSVERSE

Vers une nouvelle organisation de la formation

OBJECTIFS



- Accompagner la modernisation et la transformation des structures de formation.
- Favoriser les innovations et transformer les modes de mises en œuvre de la formation.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

[Lien vers communitic](#)

> Accompagner la modernisation et la transformation des structures de formation

- Dispositif « **Appui conseil modernisation** »

Ce dispositif vise à apporter un soutien « sur mesure » aux structures de formation par la prise en charge à 50% par la Région des montants de prestation d'un consultant externe dans limite d'une enveloppe de 25 000 euros par projet. Le consultant externe a pour mission d'établir un diagnostic et un plan d'accompagnement spécifique à la structure de formation.

> Favoriser les innovations et transformer les « modes de faire » de la formation

- **Communitic**

Cette communauté normande d'acteurs de la formation et du numérique vise à sensibiliser et tester de nouvelles modalités pédagogiques (outils, approches) pour favoriser l'appropriation et l'essaimage au sein de cet écosystème. Ces missions ont été renforcées dans le cadre du PRIC.

- **Evènement pour animer la communauté des acteurs**

Un hackathon en ligne a été organisé en 2021 pour favoriser l'émulation des acteurs et l'émergence de projets innovants. L'un de ces projets a été financé dans le cadre du dispositif « Innov'formation ».

- **Dispositif « Innov'formation »**

Ce dispositif vise à soutenir des projets innovants de transformation et de modernisation de l'offre de service des structures de formation au travers d'une subvention. Le montant de cette subvention varie selon la typologie du projet, de 50% à 100% du coût du projet.



PARTENAIRES MOBILISÉS

Structures de formation et prestataires pour la réalisation des projets



RÉSULTATS

- Appui conseil modernisation : 9 projets instruits, **8 subventionnés**
- Innov'formation : 23 projets instruits, **14 subventionnés**



COÛT

- Appui conseil modernisation : **71 900€**
- Innov'formation : **1,8M€**



PERSPECTIVES

Travailler à de nouvelles formes d'accompagnement à l'innovation pédagogique, avec les organismes de formation et les acteurs de l'innovation.

ENJEU 6

Moderniser les contenus et les modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les parcours



AXE TRANSVERSE

Vers une nouvelle organisation de la formation

OBJECTIFS



- Accompagner la modernisation et la transformation des structures de formation.
- Elaborer un cadre de référence commun à animer pour répondre aux enjeux du développement durable dans la formation professionnelle.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre s'est organisée autour de **2 dispositifs mobilisables** par les structures de formation :

> Le dispositif régional E3D

Porté par la Direction Energie Environnement Développement Durable de la Région, ce dispositif permet de répondre au besoin des structures de formation souhaitant faire évoluer leurs pratiques en intégrant les enjeux du développement durable.

> Le dispositif « Appui conseil modernisation »

Il vise à apporter un soutien « sur mesure » aux structures de formation par la prise en charge à 50% par la Région des montants de prestation d'un consultant externe (enveloppe maximale de la prestation 25 000 euros). Ce dernier a pour mission d'établir un diagnostic et un plan d'accompagnement spécifique à la structure de formation.

Par ailleurs, une **assistance à maîtrise d'ouvrage** a permis de construire le **cadre de référence commun**. Basée sur une **co-construction avec les organismes de formation**, la démarche se décline en **4 axes** :

- Une **démarche d'accompagnement** à l'intégration des enjeux du développement durable dans les pratiques des structures de formation.
- L'élaboration et le déploiement d'un **kit pédagogique** sur les enjeux du développement durable à destination des apprenants.
- L'intégration des enjeux de la **transition écologique** dans les secteurs de la métallurgie, de la pharmacie, du sanitaire et du médico-social.
- Un **schéma d'intégration** des enjeux du développement durable dans les services de la Direction de la Formation Tout au Long de la Vie de la Région.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Structures de formation
- Prestataires de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (Learn Assembly, Ekodev, Paradoxes)



RÉSULTATS

L'assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours de réalisation à ce jour



COÛT

Accord cadre d'un montant maximum de **200 000 €**



PERSPECTIVES

- Mobiliser les structures sur dispositifs E3D et « Appui conseil modernisation »
- Finaliser et capitaliser l'accompagnement par l'assistance à maîtrise d'ouvrage

ENJEU 6

Moderniser les contenus et les modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les parcours



AXE TRANSVERSE

Vers une nouvelle organisation de la formation

OBJECTIFS



- Faire converger l'ensemble des données emploi-formation vers des bases de données nationales.
- Favoriser la lisibilité et la visibilité des politiques régionales de formation.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'urbanisation des systèmes d'information de la formation professionnelle est conduite de façon **graduelle** et **continue** depuis le début du PRIC :

- > Les ateliers avec la DGEFP ont d'abord permis de créer un **référentiel commun** dans AGORA,
- > Les **logiciels métiers** de la Région (SAFIR et SOLSTISS) ont évolué pour mieux cadrer les saisies des données stagiaires et les transmettre à Agora.
- > La maîtrise des bases de données s'est accrue avec la constitution d'un **entrepôt** de **données** depuis 2020, permettant un **pilotage affiné** de l'offre de formation.
- > L'année 2023 a permis de concrétiser l'**exploitation des données** saisies par les organismes de formation et les croiser avec celles de la DGFIP, notamment sur l'**insertion** des stagiaires à l'issue de leur formation via la Déclaration Sociale Nominative (DSN).
- > Les bases de données du CARIF-OREF de Normandie ont été rapprochées de celles de la Région pour **aligner l'offre de formation** entre les différents SI et homogénéiser les référentiels.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Régions (principalement Pays de la Loire et Occitanie)
- Editeurs de logiciels (Atexo, Axyus)
- Cabinets d'assistance à maîtrise d'ouvrage (Artimon, SQLI, Business & Décisions)
- CARIF OREF de Normandie, France Travail, DGEFP



RÉSULTATS

- Amélioration continue des données saisies dans le SI FORM PRO
- **97%** des stagiaires intégrés dans Agora
- Intégration du fichier de Déclaration Sociale Nominative dans l'entrepôt de données



COÛT

- **3,2M€** pour l'ensemble des interventions sur les outils (SAFIR, AMO, EDD, SOLSTISS)



PERSPECTIVES

- "Accrochage" de la rémunération des stagiaires vers Agora
- Industrialisation du suivi post formation via la DSN
- Automatisation du positionnement des stagiaires dans le SI régional

ENJEU 6

Moderniser les contenus et les modes de mise en œuvre et de l'accompagnement pendant les parcours



AXE TRANSVERSE

Vers une nouvelle organisation de la formation

OBJECTIFS



- Valoriser financièrement l'engagement dans une formation.
- Simplifier l'instruction des dossiers de rémunération pour accélérer les versements.
- Faciliter l'accès à la mobilité, l'accès à l'hébergement et la restauration pendant la formation.
- Fournir un accompagnement actif aux demande des stagiaires.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

En parallèle des travaux pour faire évoluer l'offre de formation, il est apparu nécessaire de **favoriser et sécuriser l'engagement dans les parcours de formation**, d'éviter au maximum les ruptures de parcours, les abandons.

Pour ce faire, la Région a mené plusieurs groupes de travail avec les différentes parties prenantes pour entendre les difficultés et faire évoluer en conséquence son dispositif d'accompagnement des stagiaires, qui prévoit depuis septembre 2019 :

- > **Une rémunération attractive** pour valoriser l'engagement dans la formation, avec la fin du barème à l'âge et une rémunération unique revalorisée,
- > **Une avance de 200€** versée dès le démarrage de la formation,
- > **Une aide à la mobilité** pour faciliter l'accès et le maintien en formation,
- > **Une aide à l'équipement et au permis de conduire** pour favoriser le retour à l'emploi à l'issue de la formation.

Cela s'est accompagné par ailleurs d'une **simplification des procédures**, avec seulement 3 pièces pour bénéficier d'une rémunération, une pièce d'identité, l'attestation de la carte vitale et un RIB.

Depuis septembre 2022, la Région expérimente par ailleurs le versement d'une rémunération aux demandeurs d'emploi s'engageant dans une formation d'aide-soignant, d'ambulancier ou d'accompagnant éducatif et social, pour prendre en compte le fait que près de la moitié des stagiaires sur ces formations sont des adultes en formation continue, pour qui les conditions d'éligibilité aux bourses n'étaient pas pertinentes.

En complément, une équipe dédiée « relation usagers » a pris en charge les difficultés rencontrées par les stagiaires en lien avec leur rémunération ou le suivi de leur formation, pour les accompagner.



PARTENAIRES MOBILISÉS

- Prestataires de formation
- France Travail, Missions Locales, Cap Emploi
- Caf pour les BRSA
- AGEFIPH



RÉSULTATS

- délais de traitement **passés de 20 à 1 jour**
- Près de **20 000 appels** par an



COÛT

En 2023

- Rémunération des stagiaires **70,8 M€**
- Aide équipement **5 530 €**
- Aide au permis **31 690 €**



PERSPECTIVES

- Aller au devant des stagiaires et développer une relation active à l'utilisateur
- Réécrire nos documents en s'appuyant la méthode FALC
- Remplacer le portail stagiaire actuel par un outil numérique plus adapté

Un Pacte en évolution constante, évalué pendant sa mise en œuvre

Le Plan d'Investissement dans les Compétences national dans sa globalité a bénéficié d'une évaluation tout au long de sa mise en œuvre par un comité scientifique indépendant animé par la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES). **Quatre rapports annuels** ont ainsi été publiés, le dernier proposant une synthèse de l'ensemble des évaluations en décembre 2023. Pour étayer ces synthèses, ce comité s'est appuyé sur 5 monographies régionales réalisées par deux cabinets indépendants. La Normandie était une des 5 régions auditées dans ce cadre.

En complément, la Région a souhaité bénéficier d'une évaluation d'actions mises en œuvre dans le cadre du Pacte. Réalisée par le Cabinet Terre d'avance, cette évaluation s'est achevée en octobre 2022.

Les éléments et les constats qui suivent s'appuient sur l'ensemble de ces travaux d'évaluation et sur l'**analyse qualitative** réalisée avec les services de la Région.

Avant d'aller sur le fond, il faut noter que l'ensemble des évaluations pointent la période particulière qui vient de s'achever marquée par des contraintes exogènes qui ont fortement impacté le secteur de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle et de facto le déroulé du Pacte.

Ainsi la crise liée à la covid-19 et les périodes de confinement associées ont généré plusieurs ondes de choc, impactant de manière significative la feuille de route et les perspectives établies lors des premières réflexions nationales et régionales ayant prévalu à l'élaboration du Plan d'Investissement dans les Compétences (2017-2019).

Parmi ces impacts, on peut citer notamment :

- **Les conséquences des confinements** sur les organisations et modalités pédagogiques préexistantes et la nécessaire évolution des formations vers un « tout-distanciel » imposé.
- **Les conséquences en termes de budget rémunération** pour des publics maintenus en formation sur des durées élargies.
- **Les conséquences sur le volume et la nature** de la demande d'emploi disponible pour accéder à la formation dans un contexte de reprise économique et d'embauche jamais vues depuis 30 ans.

- **L'impact des abondements financiers successifs** mis en place sur la première année post-covid, notamment les plans de relance et plans "1 jeune 1 solution" qui ont fortement impacté la trajectoire financière initiale du pacte régional, le volume de commandes généré auprès des structures de formation prestataires de la Région et la réorientation de celles-ci vers un certain nombre de filières prioritaires.
- **La nécessité d'accroître les moyens dédiés** à l'information et à l'orientation vers les secteurs, filières et métiers pourvoyeurs d'emploi en région pour amplifier la mobilisation des places de formation financées, avec par exemple le déploiement d'outils numériques ou de simulateurs dédiés via l'appel à projets "des modalités d'orientation et d'information métiers innovantes" (car école transdev, outil numérique de découverte du secteur pharmaceutique par le Pole Pharma, Les escape game de l'agence de l'orientation, Les containers mobiles de la Fédération Régionale des Travaux Publics...).

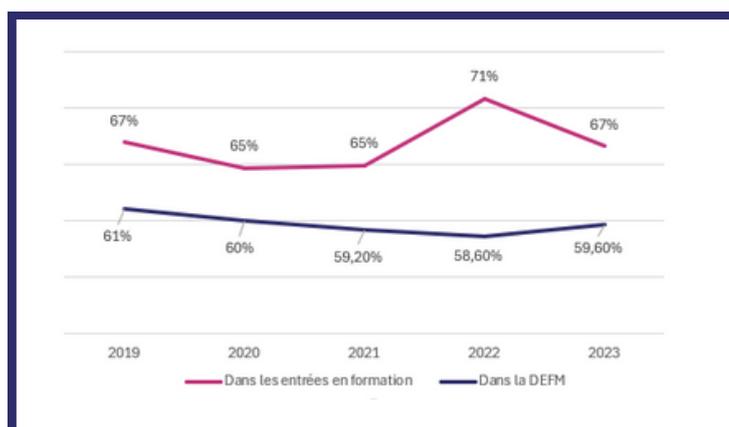
Des résultats encourageants ...

Une augmentation significative et une diversification des publics en formation

Entre 2019 et 2023, **133 190 personnes** ont intégré un dispositif de formation de la Région. La mise en œuvre du Pacte s'est en premier lieu traduite par une **augmentation** globale du **nombre de personnes formées** : Entre 2017 et 2022, le nombre de personnes accueillies sur les dispositifs de formation progresse de **12 %**, plaçant la Normandie au **quatrième rang** des Régions ayant connu la plus forte **progression**. Alors que de nombreuses régions constatent une baisse du nombre de personnes en formation à partir 2022, la Normandie maintient sa dynamique.

Depuis le début du pacte, **la part des publics infra 4 en formation** est toujours supérieur de 5 points à son poids dans la Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM). Il est à noter une diminution de leur représentation en 2020 et 2021, années marquées par les confinements, puis par la mobilisation massive du sourcing sur les publics jeunes (le plan "un jeune une solution" visait l'ensemble des publics de moins de 30 ans sans condition de diplôme).

Part des publics PRIC



La première période du pacte a surtout bénéficié au public **jeune de moins de 26 ans** eu égard aux impacts cumulés de l'évolution des règles de rémunération proposées par la Région (suppression au 1er septembre 2019 de tous les barèmes inférieurs à 652,02 euros) et au plan national "1 jeune 1 solution" proposé par l'Etat et contractualisé avec la Région à l'automne 2020.

Les séniors ont également bénéficié d'une attention particulière depuis 2021, permettant d'augmenter significativement leur nombre d'entrées en formation sur Les dispositifs Région et de voir leur part croître d'un point parmi l'ensemble des publics.

Publics en formation par tranche d'âge (2019-2023)



Parmi les objectifs du Pacte, l'Etat et la Région partageaient une ambition commune d'amener les publics à **un premier niveau de certification**. Avec un taux de réussite à la certification en 2023 (+4 points par rapport à 2019), le programme Qualif aura atteint cet objectif pour la quasi-totalité des publics inscrits.

Données globales (2019-2023)

133 190 entrées en formation (2019 - 2023)	
Part des BRSA	18%
Part des BOE	11%
Part des plus de 50 ans	17%
Part des pas ou peu qualifiés (niv 4 et infra)	67%
Taux de réussite à la certification des stagiaires Qualif	82%
Taux de sortie positive (formation et emploi) à 6 mois des stagiaires Qualif	69%

Ces résultats illustrent **la bonne adéquation des dispositifs de formation** déployés, notamment en termes d'individualisation et de réponse aux besoins particuliers d'une majorité de publics, mais aussi l'impact de l'évolution du dispositif d'accompagnement des publics en formation.

ils montrent également **la qualité du travail partenarial** mené avec l'ensemble des réseaux en terme de repérage et de mobilisation des publics et en particulier avec les réseaux du Conseil en Evolution Professionnelle.

Ceux-ci ont été chaque année associés à la détermination des objectifs annuels d'entrées en formation et se sont fortement investis tout au long de la période pour mobiliser au mieux l'offre de formation proposée.

Des initiatives et des évolutions probantes

Les différentes évaluations nationales soulignent l'**intérêt des moyens mobilisés** en Normandie grâce au Pacte pour aller vers les publics cible et favoriser la remobilisation puis l'accompagnement dans une logique de parcours sans rupture. Sur cette thématique, les évaluations soulignent notamment trois types d'actions :

- > La mise en œuvre de dispositifs nouveaux dans le cadre de marchés publics de formation :
 - **#Avenir** (modalités pédagogiques nouvelles alternant des temps d'accompagnement collectifs et individuels, accompagnement individuel renforcé par un référent parcours financé au forfait, un maillage territorial par bassin d'emploi et une modalité d'accueil en entrées et sorties permanentes).
 - Refonte du **dispositif « Savoirs »** permettant plus de souplesse dans les parcours proposés et l'ouverture à des publics pour qui ce dispositif était jusqu' alors difficile à mobiliser.
 - **« Génération Compétences »**, dispositif proposant un accompagnement particulier et expérimental d'un public spécifique, habituellement très peu présent sur les dispositifs de formation, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans.

- > Des **expérimentations** résolument tournées vers l'**accueil de nouveaux publics** : Les initiatives proposées par les acteurs emploi-formation régionaux via l'appel à projets initiatives territoriales qui aura permis d'expérimenter de nouvelles modalités de repérage, d'accompagnement et de formation de publics difficiles à mobiliser vers la formation continue.

- > La refonte **du dispositif d'accompagnement des publics en formation** (rémunération plus conséquente et homogène, une avance au démarrage de l'action, la prise en charge de certains frais liés à la formation), qui a permis de sécuriser les parcours.

Il est à souligner que le rapport d'évaluation de la DARES constate un continuum avéré et plus « efficace » entre les actions préparatoires et les actions qualifiantes en Normandie comparé aux autres Régions.

Une organisation partenariale renouvelée

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Pacte Régional d'Investissement dans Les Compétences ont été l'occasion de **renforcer le travail partenarial** avec l'ensemble des acteurs normands de la sphère emploi formation.

Ce partenariat renouvelé s'est manifesté par la **création ou la consolidation d'instances** de pilotage et de suivi à la fois d'un niveau régional, mais aussi par le **renforcement des instances et groupes de travail sur les territoires** pour mieux identifier et qualifier les besoins et accentuer les actions de sourcing et de mobilisation des publics.

Cette période aura ainsi permis de **faire évoluer les partenariats** existants, au niveau régional, notamment en les consolidant sur un certain nombre de sujets communs :

- La signature d'une convention de partenariat avec **France Travail** en janvier 2022, pour déléguer les moyens du dispositif régional « Qualif'Individuel » vers l'offre « AIF » portée par France Travail. Cela permet d'harmoniser, de simplifier la prise en charge de financements individuels de formation, en subsidiarité de l'offre proposée dans le cadre du programme collectif régional « Qualif' ».
- La contractualisation de 24 accords de partenariat avec **les branches professionnelles**. Ces accords définissent un cadre de collaboration qui s'appuie sur une observation de l'évolution des compétences attendues par les entreprises, une adaptation de l'offre de formation pour anticiper et répondre aux besoins de recrutement et une meilleure connaissance de la réalité de ces métiers.
- La signature d'un nouvel accord de partenariat avec **L'AGEFIPH** 2023-2028 pour renforcer les collaborations et les actions mises en œuvre pour les Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (DEBOE).
- Un partenariat renouvelé en 2023 avec le réseau des **Missions Locales de Normandie** concrétisé par la signature d'un accord cadre pluriannuel. Il définit pour les signataires des objectifs partagés, des engagements réciproques et permet d'établir dans la durée un partenariat structuré au service des jeunes du territoire.
- Une évolution des conventions de partenariat avec les **Conseils Départementaux**, pour l'insertion sociale et professionnelle des allocataires du RSA est en cours. Elle s'illustre par des expérimentations en cours sur de la formation préalable au recrutement en lien avec le secteur de l'intérim.

Des évolutions tangibles dans l'organisation de la formation

La **collaboration entre organismes de formation** a été accentuée dans le cadre des commandes publiques incitant à des réponses par groupements d'organismes de formation. De manière plus générale, l'organisation de la commande publique, par le développement de nouvelles modalités d'achat (clauses de réexamen, forfait), a permis de sécuriser le financement de certaines missions mal prises en compte par le paiement à l'heure stagiaire. Elle a ainsi permis d'apporter plus de souplesse dans l'adaptation des formations aux besoins des entreprises.

Une **ouverture** vers des acteurs de chaque territoire a pu être organisée, par les référents économiques #Avenir ainsi que la mise en œuvre de certains projets dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives territoriales ».

Même si elles n'ont pas encore permis une transformation en profondeur, les nouveaux cadres proposés par la Région ont favorisé l'**expérimentation de nouvelles façons de faire** sur le repérage des publics et l'attractivité de la formation.

Coordonnateur et acheteur de la formation professionnelle sur son territoire, la Région accompagne les structures de formation normandes dans l'évolution de leurs pratiques. En décembre 2020, la Région a voté en assemblée plénière la **stratégie régionale de transformation** et de **modernisation des structures de formation** visant notamment à poursuivre et accentuer la dynamique de modernisation partagée entre les acteurs de la formation et la Région. S'appuyant sur plusieurs actions (hackathon, appui conseil à la transformation, appel à projets innov' formation, communotic), elle a ouvert **un certain nombre de champs de réflexion et a favorisé l'expérimentation de nouvelles manières de faire**. Par ailleurs, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans la formation, la Région met en œuvre une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner l'ensemble des parties prenantes (structures de formation et services de la Région). Elle encourage également les structures de formation à développer des actions dans le cadre du GIEC normand.

... Et des pistes de travail pour l'avenir

Poursuivre et renforcer le repérage et l'accompagnement des publics vers la formation

Malgré les efforts déployés par l'ensemble des acteurs, le manque d'attractivité de la formation reste un enjeu persistant. Le « sourcing » et le recrutement sont encore difficiles, notamment sur les formations liées aux métiers en tension du territoire. Il est donc nécessaire de poursuivre **l'effort de communication et les actions favorisant l'ouverture** de la formation aux publics les plus éloignés. Les actions de communication ciblées, les nouvelles approches des organismes de formation sur l'information et le recrutement, **l'élargissement et la formation de nouveaux acteurs** en contact avec les publics sont à poursuivre et à amplifier. Un enjeu demeure sur l'implication et **la participation des publics** aux réflexions qui seront menées sur cette thématique.

Accentuer l'individualisation, la sécurisation et la fluidité des parcours de formation

Le Pacte normand affichait une volonté forte de proposer des parcours au plus près des besoins des personnes et en adéquation avec les besoins en compétences des territoires. S'engager dans un parcours de formation est un processus dans lequel l'individualisation est une des clés de réussite (individualisation du parcours et de la formation). Dans le cadre des réflexions liées à la future offre de service formation régionale, il s'agit d'**approfondir les travaux sur l'individualisation** de l'accompagnement et sa traduction concrète dans le cadre du parcours de formation (articulation entre le préparatoire et le qualifiant, formation par blocs de compétences).

Mener une réflexion partagée sur la transformation de la formation

Sur cette thématique, la réflexion partagée sur **l'évolution et la transformation de l'offre de formation** est à poursuivre. Le nombre restreint d'organismes de formation ayant saisi les opportunités proposées par la Région pour accompagner les transformations montre qu'il y a une nécessité à les promouvoir, voire **réfléchir collectivement à de nouvelles modalités** et les moyens à y consacrer. Pour les premières expérimentations réalisées grâce au Pacte Normand qui se sont avérées pertinentes et innovantes, l'enjeu est de **les inscrire dans le droit commun de la formation**.

Structurer et outiller l'analyse des besoins en compétences pour une réponse formation au plus près des besoins des entreprises et des territoires

La cellule technique prospective placée auprès du bureau du CREFOP engage ses premiers travaux au cours de l'année 2024. En lien avec l'animation territoriale emploi formation de la Région, il s'agit de les inscrire dans le cadre du Réseau Pour l'Emploi en cours de déploiement dans les territoires. Cette structuration partenariale doit favoriser **la mise en place d'un écosystème de la prospective emploi formation** avec l'ensemble des acteurs. L'outillage prospectif doit être poursuivi, enrichi et déployé. A ce titre, la généralisation du Data Emploi et son appropriation par les acteurs de la formation permettra de disposer d'une base de données fiable, d'un outil commun et d'éléments d'analyse de l'évolution de l'emploi et de la formation partagé par tous.



Signature du Pacte Normand le 21 mars 2019



Site de Caen
Abbaye aux Dames
Place Reine Mathilde
CS50523 – 14035 CAEN Cedex 1
Tél : 02 31 06 98 98

Site de Rouen
5 rue Robert SCHUMANN
CS21129 – 76174 ROUEN Cedex
Tél : 02 35 52 56 00